

## COMPTE RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE

Mardi 11 juin 2024

### Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue

Mme Pauline CHASSAING, enseignante dans les classes bilingues (français)

Mme Françoise STROH, enseignante dans les classes bilingues (allemand) en remplacement de  
Mme Marie-Ange GRAMFORT

Mme le maire, Michèle KANNENGIESER

Mme Marine EBY, déléguée de parents de la classe bilingue (salle jaune)

Mme Elise MAMONT, déléguée de parents de la classe bilingue MS-GS (salle orange)

Mme Maria RIBEIRO, déléguée de parents de la classe bilingue (salle orange)

Mme Neira SINANCEVIC, déléguée de parents de la classe monolingue (salle verte)

Mme Laetitia WARGEL, déléguée de parents de la classe bilingue (salle jaune)

### étaient excusées :

Mme Claire PIRAS, déléguée de parents de la classe bilingue (salle orange)

### 1. La rentrée prochaine : les effectifs attendus, la répartition pédagogique et le personnel.

- Voici les effectifs et la répartition pédagogique **à ce jour**, à la suite des premières inscriptions :

Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévus au Woerthel sont :

En **bilingue** : 16 grands, 16 moyens et 17 petits soient 49 élèves (contre 50 élèves l'an dernier à la même date)

Les effectifs sont pour le moment de 51 bilingues à l'école maternelle Jules Verne.

En **monolingue** : 9 grands, 9 moyens et 6 petits soient 24 élèves (contre 23 élèves l'an dernier à la même date).

Les effectifs sont pour le moment de 51 élèves monolingues à l'école maternelle Jules Verne pour 2 classes.

La répartition dans les classes bilingues sera faite par les enseignantes en fonction l'année prochaine à partir de critères pédagogiques et en fonction du nombre d'arrivées.

- La composition de l'équipe pédagogique :

A la rentrée, l'équipe sera composée de :

**Pauline CHASSAING** qui garde son poste à titre définitif et exercera à temps plein dans les classes bilingues en langue française (2 jours par semaine dans chacune des classes).

**Céline HERDLY-GOERIG** conserve la direction de l'école et exercera dans la classe monolingue à temps plein.

**Marie-Ange GRAMFORT**, à titre définitif à temps plein dans les classes bilingues en langue allemande, sera en congé parental. Elle sera remplacée par un enseignant à la rentrée.

Concernant l'équipe des ATSEM, elle reste inchangée. Elle est composée d'une équipe de 3 personnes : **Célia GROSS, Cynthia PICARD et Katia STEIN**.

## 2. Approbation du compte rendu du deuxième conseil d'école.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Projet d'école : Bilan des actions menées durant cette première année scolaire du projet d'école.

Notre projet d'école démarré à la rentrée 2023, nous a permis la mise en place différentes actions pour le faire vivre :

### **Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**

- « Renforcer les compétences langagières au service de l'oral et de l'écrit » :

Le quart d'heure de « lecture plaisir » quotidien est à présent complètement ritualisé dans notre emploi du temps.

Une programmation a été faite sur la commune pour l'ensemble du cycle 1 et 2 concernant l'écriture des lettres cursives (à quel moment aborder quelle lettre, quel sens de tracé utilisé...)

- « Améliorer les capacités à résoudre un problème mathématique » :

Nous avons réinvesti les connaissances mathématiques à travers des jeux de société, notamment durant des séances d'APC mais également lorsque nous étions dans les locaux de l'école élémentaire, les matinées de babygym.

Cette année, avec le renforcement des mesures vigipirate, nous avons dû nous adapter pour maintenir le cycle de babygym. Nous avons donc poursuivi la matinée de classe à l'école élémentaire Jules Verne. Le conseil d'école propose de pérenniser cette organisation pour l'an prochain. Cela évite les annulations de dernières minutes pour cause de pluie et permet aux élèves de se familiariser avec la structure scolaire Jules Verne. La directrice de l'école élémentaire ainsi que la municipalité nous autorisent à utiliser les locaux.

### **Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

- « Conforter puis pérenniser la sérénité du climat scolaire »

Nous avons poursuivi la mise en place des « messages clairs » entre enfants pour résoudre les petits conflits. Nous nous sommes aperçues que certains élèves avaient tendance à utiliser ce système pour

des problématiques plus importantes, ce qui ne permettaient pas de résoudre les conflits. Nous avons donc retravaillé les différents types de problème avec eux, afin qu'ils pensent à faire intervenir l'adulte quand cela est nécessaire.

- « Formaliser les parcours des élèves à besoins particuliers »

La fiche de suivi individualisée commune à l'ensemble des écoles est transmise à l'école élémentaire concernant les futurs élèves de CP.

### Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- « Renforcer les liaisons inter-cycles pour une meilleure continuité des apprentissages » :

Des rencontres sportives ont eu lieu au printemps :

- Dans la cadre de la liaison GS-CP, les élèves de GS se rendront à l'école élémentaire le 21 mai pour une rencontre sportive autour de **jeux collectifs**. La manifestation a pris place dans le gymnase compte tenu de la météo défavorable. Elle a remporté un franc succès auprès des élèves.
- Les **olympiades des maternelles** de La Wantzenau ont eu lieu le 4 juin au stade, avec une limitation de l'accès pour cause de plan vigipirate. Le conseil d'école revient sur les modalités d'organisation et notamment concernant le podium. Lors de l'évaluation d'école, il est apparu qu'il existait une réelle séparation entre les élèves des deux écoles maternelles à l'arrivée au CP. Cette rencontre sportive, plutôt que de permettre aux élèves de participer communément à un événement sportif, accentue l'effet d'appartenance à l'une ou l'autre école via l'attribution de médailles sur un podium. Nous proposons donc d'expérimenter une nouvelle démarche : proposer un podium par école. Afin de ne pas démultiplier les prix et allonger la cérémonie des médailles, nous proposons un podium par classe d'âge, fille/garçon mélangés. Cela permettrait également de rendre concret l'égalité fille/garçon, à un âge où les performances physiques ne diffèrent pas.

### Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- « Renforcer la co-éducation » : Accroître la collaboration avec les partenaires (périscolaire, bibliothèque...) à travers des projets communs.  
Une réorganisation de la communication s'est faite entre le périscolaire et notre école, permettant un meilleur suivi de la journée de l'enfant.
- « Faire de l'élève un citoyen en devenir, acteur de son environnement » :  
Nous participons pour la première fois à la semaine « A l'école sans voiture » du 10 au 14 juin avec l'ensemble des écoles de la commune. La directrice fait une demande à la municipalité pour obtenir des arceaux à vélos, adaptés à la taille des enfants.

Dans le cadre du projet sur le voyage dans le temps, les élèves de l'école se sont rendus au château du Fleckenstein le 10 juin.

#### **4. Equipement et travaux**

La rénovation de la cour s'est achevée durant les vacances de printemps, avec la pose de marquages au sol, ainsi que les dernières plantations.

Le changement **cabane à vélo** qui ne ferme plus que difficilement, est à l'étude. Des bancs devraient également être installés.

L'équipe enseignante fait la demande pour **l'entretien des sols parkets** durant cet été.

#### **5. Exercices PPMS et incendie**

Le dernier exercice PPMS incendie s'est déroulé le 12 avril au matin. Il n'y a pas d'éléments spécifiques à signaler.

#### **6. Les manifestations de la fin d'année à l'école**

Avec le plan vigipirate, nous avons dû revoir l'organisation de la kermesse d'école. Afin de respecter l'ensemble des mesures, nous limitons le nombre de personnes (4 adultes par famille). Il n'y aura pas de vente alimentaire, ce qui évitera les files et un surcroît d'attroupement. Après le spectacle des élèves et afin de garder l'esprit convivial de la manifestation, un buffet apéritif sera proposé dans l'enceinte de l'école avec une vente de boissons.

La municipalité a donné son accord pour l'utilisation des locaux. Un arrêté municipal ferme l'impasse attenante à l'école durant la manifestation. La municipalité a prévenu la gendarmerie ainsi que la préfecture.

L'association organisatrice, via son mandataire Mme Herdly, a communiqué le déroulement de la manifestation au DASEN, par voie hiérarchique.

Le Conseil a débuté à 18h30 et s'est terminé vers 20h40.

Compte rendu rédigé par Céline HERDLY et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.